

GROUPE DE TRAVAIL – APPRENTISSAGE DU FRANCAIS

19 juin 2018

Participants :

Mairie

- Alexis Lambert : Directeur Adjoint au pôle Politique de la ville, Cohésion sociale et Insertion

Associations

-**Anim'FLE** : Brigitte Schmitt, Dominique Peireira, Marie-Claude Lucas, Chantal Dumoulin, Josette Bertrand, Jacqueline Neveu, Virginie Rachet

-**Café Français (CARITAS)** : Corinne Maury

-**CASAM** : François Levy, Josette Bertrand, Mireille Brodier, Catherine Ambroise, Kim Vuong, Marie-Noëlle Honnert

-**Equipes St Vincent** : Marie-Christine Schermack, Monique Semin, Jacqueline Neveu

-**Nouvelle Vie du Monde** : Marie-Noëlle Honnert

Objectif de la réunion : Prise de connaissance des propositions de la mairie concernant la mobilisation autour de l'apprentissage du français et échanges entre associations concernées.

Monsieur Lambert est intervenu, à notre invitation, sur le projet de la mairie de Metz :

Il s'avère que suite à la demande des habitants mais aussi de certains acteurs de la ville de Metz (travailleurs sociaux, Metz pôle service, Pôle emploi...) concernant le problème de l'apprentissage du français, la mairie souhaiterait accompagner les associations et compléter l'offre existante par un espace dédié à cet apprentissage :

-Dans un premier temps, la mairie s'est rapprochée du Greta de Nancy qui propose des formations et pourrait intervenir dans le partenariat

-Dans un deuxième temps, les services de la mairie propose une consultation (d'ici fin juin- mi juillet) de toutes les associations dispensant des cours de français afin de déterminer « qui fait quoi ? pour quel public ? » et ainsi organiser une meilleure visibilité de l'offre.

-Dans un troisième temps, création d'un espace (fin octobre-début novembre). Pour ce faire la mairie a déjà préempté un local de 115m² rue du Béarn (Borny) auprès de LogiEST qui réaménage des locaux sociaux en rez de chaussée d'immeubles de cette rue.

Cet espace pourrait être dédié à la dispense de cours, à une « bibliothèque de ressources pédagogiques », à des formations de formateurs...

Monsieur Lambert a bien précisé que la mairie ne ferait pas à la place mais en complément des structures existantes, qu'il pourrait y avoir également coordination par leurs services des salles non occupées dans certains centres sociaux à certaines périodes de la journée, que l'évaluation des niveaux de langues des futurs apprenants pourraient être effectuée dans cet espace, qu'il pourrait faire en quelque sorte office de « Centralisateur » dans l'accueil de toute personne en demande d'apprentissage de la langue française.

Après l'intervention de Monsieur Lambert, les associations présentes ont à nouveau échangé sur leurs pratiques et à plusieurs reprises la formation des formateurs (nouveaux ou plus anciens souhaitant mieux se former) a été évoquée.

Il s'avère que la formation des bénévoles proposée par le CAEC est jugée parfois comme manquant de souplesse et onéreuse pour les associations, et à ce besoin, deux propositions ont été formulées :

-La mairie pourrait prendre en charge les formations de bénévoles

-Nouvelle proposition de Marie-Noëlle Honnert (ancienne formatrice de formateurs à l'université de Metz, bénévole au CASAM et présidente de Nouvelle Vie du Monde) de dispenser bénévolement une formule allégée de formation.

L'information concernant la recherche de personnes, enseignant le FLE et/ou agissant dans le domaine de l'utilisation du numérique par le directeur adjoint à la CPAM, Monsieur Magnien, pour mettre en place en Moselle un groupe de travail susceptible de concevoir des tutoriels pour faciliter l'accès aux droits, a été relayée mais n'a pas aboutie à une proposition.

Il sera pris contact ultérieurement avec Monsieur Magnien pour plus de précisions,